



Groupe régional d'intervention sociale de Québec
363, de la Couronne, Bureau 202
Québec (Québec), G1K 6E9
Téléphone : 418 523-5572
www.grisquebec.org

Québec, 10 juin 2013

Monsieur Bertrand St-Arnaud
Ministre de la Justice et ministre responsable de la lutte contre l'homophobie
Membres de la commission sur les institutions

Objet : Appui aux recommandations d'amendements au projet de loi 35

Monsieur le ministre,

Par la présente, le GRIS-Québec souhaite appuyer officiellement les demandes de modifications au projet de loi 35 qui vous ont été soumis par comité *trans* du Conseil Québécois LGBT lors des Consultations particulières et auditions publiques le 22 mai 2013.

Nous avons toutes et tous comme préoccupation d'assurer l'égalité juridique des personnes transsexuelles et transgenres, ainsi que l'amélioration de leur bien-être et de leur qualité de vie et croyons que les recommandations de modifications suivantes au projet de loi 35 sont en ligne avec nos orientations d'inclusion des personnes LGBT au sein de notre organisme.

Que les articles suivants du Code civil du Québec concernant le changement de nom ou de mention du sexe soient retirés:

- 1 l'âge minimum pour effectuer une demande de changement de nom ou de la mention du sexe;
- 2 l'obligation de citoyenneté canadienne pour le changement de nom et de mention du sexe;
- 3 l'obligation pour les personnes trans de subir des traitements médicaux et chirurgicaux pour obtenir la mention de changement de sexe.

Ces modifications viendraient répondre à certains éléments du Plan de revendication trans, déposé au Bureau de lutte à l'homophobie en date du 4 mai 2012 et présenté au collective de travail LGBT dont nous sommes membre.

Connaissant votre engagement envers les personnes trans et votre préoccupation pour leur égalité juridique, nous espérons que vous saurez porter une attention toute particulière à chacune de ces recommandations, lesquelles représentent un consensus auprès des organismes et professionnels travaillant auprès des populations trans au Québec.

Veillez agréer, monsieur le ministre, toute notre reconnaissance et nos salutations les plus chaleureuses.

André Tardif
Directeur général

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 11 juin 2013

No. : CI-075

Secrétaire : Anik Laplante